

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis
UN AN..... \$2.00
SIX MOIS..... \$1.00
Étranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUÉBEC
SAMEDI 29 JUILLET 1899

DECRET ROUENNAIS

DE CANONISATION

Du B. Jean-Baptiste de la Salle

fondateur de la congrégation
des Frères des Ecoles chrétiennes

SUR LE DOUTE

"Peut-on en présence de l'approbation de deux miracles procéder en sûreté à la canonisation solennelle de ce bienheureux ?"

L'Eglise du Christ, comme un champ ensemencé par la main industrielle et vigilante de son Seigneur, produit des fleurs de plus d'un genre. Cette même Eglise est comparée à une reine qui "se tient debout dans un vêtement brodé d'or, et environnée d'ornements divers". En effet, bien que la totalité de la loi soit contenue dans le précepte d'un double amour, toutefois les manifestations de charité, en raison des conditions variées de la vie humaine et de l'opportunité des circonstances, prennent des formes multiples. C'est pourquoi Dieu, qui suscite des prodiges de cette vertu adaptés à chaque époque, fit surgir vers la fin du XVIIe siècle un homme qui, répondant aux besoins d'alors, entreprit de procurer une pieuse instruction à l'enfance indigente.

Cet illustre éducateur, qui mérita si bien de l'Eglise et de la société civile, fut Jean-Baptiste de la Salle.

Ayant parcouru, au collège parisien de Saint-Sulpice, le cours de ses études sacrées, il fut élevé au sacerdoce. Dans ses fonctions, son sérieux et son intelligence brillèrent d'un tel éclat qu'il fut mis immédiatement à la tête des prêtres ayant pour mission de grouper les fidèles d'un cercle restreint en multipliant les fruits de vertu.

Mais Jean était réservé à une œuvre des plus salutaires, à savoir la pieuse éducation des enfants pauvres. Cette œuvre, il parut y être porté comme à son insu, par une sorte de dessein divin. D'abord, en effet, grâce à Roland, qui le dirigeait dans la piété, il fut mis à la tête des Sœurs de l'Enfant-Jésus, chargées d'instruire convenablement les jeunes filles indigentes. Les écoles de cet Institut devinrent rapidement si prospères que cela fit naître chez tous le désir de le voir procurer aux garçons, d'une manière semblable, l'instruction et le salut. Les commencements furent modestes. Ils consistèrent dans une école, annexée à la cure de Saint-Maurice; mais bientôt ni le diocèse de Reims ni les frontières mêmes de la France ne suffirent à contenir l'œuvre nouvelle

qui s'étendit si largement et si loin que, en l'année 1725, six ans environ après la mort de ce saint personnage, son Institut désormais très florissant fut inscrit au nombre des pieuses congrégations par la bulle du Souverain Pontife Benoit XIII *In Apostolica dignitatissolito*. Dans ce ministère, il est merveilleux de voir combien méritoirement se déploya la charité de Jean-Baptiste. Il n'hésita pas, en effet, en vue d'acquiescer à Jésus-Christ les enfants du peuple, à renoncer à tous les honneurs, à sacrifier son patrimoine, à s'exposer aux mépris, à souffrir d'excessifs outrages dus à la haine d'un grand nombre, principalement de ceux qui favorisaient la secte de Jansénius, et se conduisit d'une façon magnanime à l'égard de ceux qui la haïssaient.

A ces vertus qui se rapportaient à sa mission publique d'éducateur, il joignit les plus belles vertus privées. En effet, tant qu'il vécut, il donna d'admirables exemples d'humilité et d'obéissance; l'ardeur de sa piété était vraiment brûlante, sa chasteté parfaite, sa prudence insigne, sa frugalité et son austérité remarquables. Ces mérites et le bruit que firent les grandes choses qu'il réalisa attirèrent vers lui tous les esprits et tous les regards. Et comme à ses vertus vint s'ajouter le témoignage de miracles régulièrement prouvés, le Souverain Pontife Léon XIII attribua à J.-B. de la Salle les honneurs de la Céléste Béatitude. Bientôt la cause fut de nouveau étudiée, et la procédure sur les deux miracles ayant été engagée, le même Souverain Pontife, la veille des calendes de mai de cette année, décréta solennellement que l'un et l'autre étaient établis.

D'après les statuts de ce tribunal sacré, il restait seulement à rechercher si les honneurs de la sainteté pouvaient être sûrement décernés au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Aussi, dans l'assemblée générale de cette Sacrée Congrégation, réunion qui a été tenue en présence de Notre Très Saint-Père, le troisième jour des calendes de juin de l'année courante, le Rme cardinal Lucido Maria Parocchi, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, relateur de cette cause, proposa à la discussion, le doute suivant: "Si, la preuve des deux miracles subsistant, il peut être procédé sûrement à la solennelle canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle?" Tous les assistants, soit les RRmes Pères cardinaux, soit les Pères consultants de cette Congrégation des rites sacrés, déposèrent leurs suffrages. Mais Sa Sainteté, pour implorer davantage les lumières de la céleste sagesse, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, cinquième dimanche après la Pentecôte, jour où l'on célèbre solennellement la fête de la

Visitation de la bienheureuse Vierge Marie, assistant très pieusement au sacrifice béni de la messe dans ce palais du Vatican, Sa Sainteté, assise au trône pontifical, fit mander les Rmes cardinaux Camille Mazzella, évêque de Palestrina, préfet de la Sacrée Congrégation des rites, et Lucido Maria Parocchi, évêque vicaire de Rome, ainsi que Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la foi, et moi secrétaire soussigné. Et en notre présence, le Souverain Pontife prononça solennellement: "Il peut être procédé sûrement à la canonisation solennelle du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle."

Il ordonna en outre, le sixième jour des nones de juillet 1899, que ce décret devint de droit public, fut classé parmi les actes de la Congrégation des rites sacrés, et qu'une lettre apostolique scellée fût préparée au sujet de la cérémonie solennelle de canonisation qui doit être célébrée un jour dans la basilique patriarcale du Vatican.

C. Evêque de Palestrina, cardinal
MAZZELLA, préfet de la Sacrée
Congrégation des rites.

Place † du sceau.

Diomède PANICI, secrétaire de la
Sacrée Congrégation des rites.

LETTRE

De S. Em. le cardinal Vaughan

Aux récentes solennités d'Autun, lecture publique a été donnée, le 29 juin, d'une lettre écrite à S. Em. le cardinal Perraud par S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster.

Voici cette lettre:

Londres, Westminster,
le 24 juin 1899.

Eminentissime et révérendissime
Seigneur,

C'est avec les regrets les plus vifs que je me trouve dans l'impossibilité d'accéder aux désirs exprimés dans l'aimable invitation envoyée par Votre Eminence, me priant d'assister à la célébration de vos noces d'argent et aux fêtes du centenaire, destinées à rappeler l'acte célèbre par lequel saint Grégoire proclama à tous les siècles les services qu'avaient rendus à l'Angleterre, au moment de sa conversion à la foi catholique, le pasteur et les fidèles d'Autun.

Cependant, quoique la faculté de médecine ait jugé nécessaire de me défendre ce voyage en personne, j'espère néanmoins l'accomplir en esprit, en vous transmettant par cette lettre, aussi bien que par l'intermédiaire de mon collègue dans l'épiscopat, Mgr l'évêque de Southwark (qui se rendra avec joie parmi vous pour y représenter l'épiscopat anglais), les sentiments d'affectueux dévouement et de reconnaissance qui nous animent à l'égard

de Votre Eminence.

La double fête, Monseigneur, que vous célébrez, le jubilé de votre grande et noble carrière épiscopale, et le treizième centenaire de saint Grégoire, unira dans des liens plus étroits que jamais, non seulement les deux sièges d'Autun et de Westminster, mais aussi les cœurs de tous les fidèles qui se réjouissent avec vous.

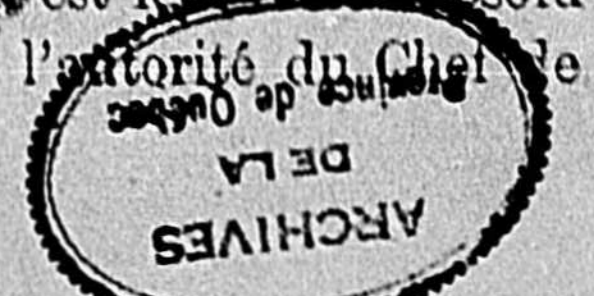
L'esprit de l'Eglise demeure toujours jeune, il ne perd ni de sa fraîcheur ni de sa force: de plus, l'Eglise n'oublie jamais, son cœur ne se refroidit pas, il reste toujours affectueux, toujours reconnaissant; et cette pensée me semble des plus consolantes dans les circonstances actuelles.

Votre Eminence me dira sans doute que saint Augustin ne cesse jamais de jeter les yeux vers saint Syagrius; elle me permettra de répondre et de lui dire que son indigne successeur agira de même: il jettera un regard vers vous; puis, se tournant vers Notre Saint-Père Léon XIII, il osa vous rappeler que l'auguste Pontife a hérité de toute l'affection de saint Grégoire pour l'Angleterre. Ce spectacle, Eminence, suffira, n'est-il pas vrai, pour vous engager à ouvrir de nouveau votre cœur plus grand que jamais, à tendre encore une fois les bras de votre charité vers le ciel, afin de faire avancer la cause sacrée, le règne de Dieu, et obtenir, comme vous saurez si bien le faire par votre influence et par vos vertus, la conversion de notre grand pays.

L'Angleterre traverse pour le moment une crise religieuse des plus vives. Un grand nombre de ministres anglicans et de laïques essaient de rétablir les exercices religieux de l'Eglise, en faisant profession de certaines doctrines catholiques. Ils avouent publiquement que les doctrines et la discipline de l'Eglise catholique ne dépendent pas des hommes uniquement, mais de Dieu, et que les tribunaux civils tels que le conseil privé de la reine et le Parlement n'ont aucun droit à trancher ces questions. Ils vont encore plus loin et déclarent qu'ils ne reconnaîtront les décisions des évêques anglicans qu'en tant que ces décisions se trouveront d'accord avec les doctrines et les pratiques de l'Eglise catholique. En d'autres termes, ils rejettent en principe l'autonomie d'une Eglise nationale, et font profession de croire en l'Eglise catholique au delà des mers.

Toutes ces déclarations ont été faites ouvertement, sans restrictions aucunes, et sans crainte, et il est impossible de révoquer en doute la sincérité, la piété et le désir que manifestent ces hommes de suivre l'attrait et les inspirations de la grâce.

L'unique germe de protestantisme qui leur reste, c'est leur refus absolu de reconnaître l'autorité du Chef de



l'Eglise et d'écouter sa voix.

Ce n'est pas à nous de lutter avec eux, de faire de la controverse *in persuasibilibus humana sapientia verbis*; ce qu'il faut, c'est une inondation de la grâce divine, et ceci nous ne pourrions l'obtenir que par la prière. Mais que faire? Seuls nous ne pouvons rien.

C'est dans de tels moments que nous tournons instinctivement les yeux vers le successeur de saint Syagrius, et que nous lançons des regards suppliants vers Autun. Par ces regards nous demandons avec confiance un secours spécial à la France catholique, celui de faire établir, à notre intention, dans tous les diocèses français, l'Archiconfraternité de Notre-Dame-de-la-Compassion.

Nous serions heureux aussi que le clergé de la France entière suivit l'impulsion donnée jadis par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui avait généreusement suggéré à son clergé la pensée d'offrir chaque jeudi le saint sacrifice de la messe pour la conversion de l'Angleterre.

Ainsi ce que nous voulons, ce que nous désirons le plus pendant cette crise religieuse, je le répète, ce sont des prières, des prières et encore des prières.

Et à ce propos, que Votre Eminence me permette de lui rappeler le trait suivant. Au moment de la conversion du cardinal Newman et de ses disciples, toute l'Eglise de France se trouvait en prière pour l'Angleterre. Mon vénéré prédécesseur, le cardinal Wiseman, avait adressé une lettre circulaire aux évêques de France; en ce moment, j'ai sous les yeux plus de cinquante lettres pastorales écrites par l'épiscopat français en réponse à la demande que leur avait adressée le cardinal anglais.

Dans ces lettres je constate que l'on avait ordonné des messes, des neuvaines, des prières particulières, des expositions du Saint-Sacrement, toutes à l'intention de la conversion de cette Angleterre, qui fut jadis l'île des saints.

Aussi il est bien connu que le docteur Pusey lui-même attribua la conversion de Newman aux prières de la France catholique.

Mais la France catholique, ce pays des héros de l'Eglise, cette terre qui a nourri tant d'âmes généreuses, laissera-t-elle aujourd'hui languir, puis mourir ceux qu'elle pourrait secourir par ses prières? Non, Eminence, ceci ne pourra se faire, car si la France, même aux moments les plus critiques, n'hésite pas à se ranger la première parmi les nations, toutes les fois qu'il s'agit de prouver son dévouement et sa charité, elle ne manquera pas de prendre la première place et elle maintiendra son rang, quand il s'agira de l'apostolat de la prière.

Des soixante-douze mille missionnaires qui donnent leur vie en ce moment pour évangéliser des terres étrangères, les deux tiers sont des Français! Des aumônes reçues pour la Propagation de la Foi, les deux tiers sont données par la France: et d'après les statistiques fournies par le *Guardian*, journal protestant qui citait comme exemple à l'Eglise anglicane le zèle manifesté par les catholiques de France en faveur de l'enseignement religieux, je vois que les catholiques français ont

contribué pour plus de soixante millions de francs, afin de subvenir aux frais des écoles purement catholiques, et cela malgré les impôts écrasants exigés par l'Etat, et qui pèsent sur les catholiques comme sur les autres Français.

Si aujourd'hui elle ajoute à ces œuvres de générosité l'apostolat de la prière, de la prière pour la moisson qui mûrit déjà en Angleterre, certes ce sera avec affection et souvent que l'on redira de la nation française: *Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum.*

Daigne Votre Eminence agréer mes plus sincères remerciements pour l'allusion touchante faite à mon égard dans la belle Lettre pastorale qu'elle a eu la bonté de m'envoyer et tandis que je m'unis d'âme et de cœur à tous ceux qui ont le bonheur de se trouver auprès de Votre Eminence dans ce beau jour j'offre une fervente prière pour la conservation de celui qui a servi si bien et avec tant d'affection, l'Eglise de France et l'Eglise d'Angleterre.

Je baise respectueusement les mains de Votre Eminence et j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur,

† Herbert, cardinal VAUGHAN,
archevêque de Westminster.

Un Centre ou parti catholique

Tous les journaux catholiques de ce pays n'ont pas la peur bleue d'un parti centre que professent certains de nos confrères. C'est ainsi que nous lisons, dans le *Northwest Review*, de Saint-Boniface, à la date du 4 juillet, un article intitulé: *A catholic party* que nous aimons à reproduire intégralement:

« A la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean, mardi dernier, on a protesté contre l'acte d'un des orateurs qui a flétri exclusivement les méfaits d'un des deux grands partis politiques. A part le manque de tact dont il a fait preuve en introduisant les questions politiques dans la célébration d'une fête nationale, il a provoqué des commentaires comme le suivant que nous avons entendu. Un ouvrier d'influence disait de ce discours: « J'ai été élevé en conservateur résolu; mais dernièrement mes opinions se sont modifiées. Ce dont nous avons besoin, nous catholiques, c'est un parti catholique indépendant, qui pourra librement louer ou blâmer les vertus et les vices du parti libéral et du parti conservateur, mais qui serait unis chaque fois que les intérêts catholiques seraient en jeu ». Ce sentiment se développe parmi les catholiques manitobains, et les récentes paroles de Sa Grandeur, sur l'incident du Lac des Chênes, augmentent indubitablement la force et la portée de cette conviction éminemment raisonnable.

« Un troisième parti nous aiderait beaucoup à acquérir une connaissance exacte des faits. Dans l'état actuel des choses, cela est presque impossible. Prenez, par exemple, les récentes accusations portées à la Chambre des Communes, à Ottawa, par sir Hibbert Tupper, relativement aux affaires de l'Youkon. L'homme ordinaire ne sait qu'en penser. D'un côté, le *Star*, de Montréal, les déclare si accablantes et si peu réfutées par la majorité ministérielle qu'il demande à lord Minto

de renvoyer son cabinet. D'un autre côté, les organes ministériels se pâment d'admiration devant les tours de force de M. Sifton en réponse à sir Hibbert et prédisent la mort politique de celui-ci comme résultat de son attaque. Il est vrai que trois députés libéraux, MM. Oliver, Richardson et McInnes, tous trois représentants de divisions électorales plus particulièrement intéressées à une honnête administration du département de l'Intérieur, ont voté contre le parti libéral sur cette question; mais nous savons qu'il n'y a jamais eu excès d'amitié entre M. Richardson et l'honorable Clifford Sifton, et les deux autres peuvent bien avoir des affaires spéciales à soigner. Dans tous les cas, ils n'ont aucun lien commun les autorisant à prendre l'attitude d'un troisième parti, indépendant et impartial, qui tiendrait la balance entre les deux autres et qui ferait pénétrer la lumière du jour dans les ténèbres épaisses des questions embrouillées.

« C'est là, exactement, ce que seul pourrait faire un parti catholique. Ses membres pourraient voter, soit avec les conservateurs, soit avec les libéraux, sur les questions où la religion ne serait pas intéressée; mais ils donneraient un vote uni dans les affaires touchant aux intérêts catholiques. De là la sagesse du souhait exprimé par Sa Grandeur de voir les candidats catholiques se présenter comme indépendants. »

Comme nos lecteurs peuvent le voir, l'idée d'un Centre fait du chemin, malgré l'opposition qu'elle rencontre de la part de certaines personnes qui devraient l'appuyer. Elle finira par triompher tout à fait. Elle sortira un jour du domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique.

Les idées de Mgr Ireland

L'*Ave Maria*, numéro du 22 juillet, reproduit, avec éloge, le passage suivant tiré d'un discours que Mgr Ireland prononçait naguère devant une réunion de catholiques anglais:

« Le sermon par excellence que les catholiques doivent prêcher aujourd'hui est le sermon de l'action laïque. Il y a mille choses à faire que les prêtres et les évêques ne peuvent pas faire. Il y a mille choses à savoir que seuls les prêtres et les évêques ne peuvent pas connaître. Vous êtes dans le monde. Vous voyez ce qu'il y a à faire, et vous devez le faire tout de suite, sans attendre de faire rapport aux quartiers généraux que ci ou là il y a un service à rendre à la religion. Rendez d'abord ce service, puis faites-en rapport lorsque vous l'aurez rendu. Par votre exemple vous prêchez cent fois mieux au pays que nous ne le pouvons le faire de la chaire. Vos concitoyens ne viendront pas nous entendre; ils vous verront. Et s'ils trouvent en vous la véritable foi chrétienne; s'ils trouvent en vous l'homme d'honneur, le vrai citoyen, le patriote dévoué, ils diront que l'Eglise catholique fait atteindre un but élevé. S'ils voient se réaliser chez les laïques les principes que les prêtres et les évêques proclament sous une forme abstraite du haut de la chaire, alors ils croiront à la vérité des paroles des prêtres et des évêques, et ce qu'ils verront leur fera faire un pas en avant. Que les catholiques laïques soient vigilants et zélés pour les œuvres en faveur de la religion. Que les laïques donnent le bon exemple sous tous les rapports. C'est à eux qu'est confiée l'influence publique de la religion, l'influence publique de

l'Eglise. Si les laïques catholiques sont des hommes qui se tiennent à l'écart, faisant leurs prières, quelque bien qu'ils prient, l'empire britannique s'avancera sans eux, sans subir leur influence; il s'avancera croyant que les catholiques ne vivent qu'à moitié, ou croyant qu'ils ne s'intéressent aucunement au bien-être de ce vaste empire. Et, si je ne me trompe, les Anglais aiment à voir les gens travailler pour l'Angleterre; les Anglais aiment à voir des résultats tangibles; ils aiment une victoire remportée loyalement et courageusement. Et si vous venez de l'avant avec le courage de vos convictions pour faire votre possible dans les intérêts de votre Eglise et de votre pays, les Anglais diront: Eh bien! vous êtes un brave homme et vous devriez jouir de vos droits. »

Sans doute, il y a du bon dans ce conseil; mais il y a aussi du vague; et le vague est toujours inutile. Il y a aussi, nous le craignons, un peu de risqué.

Le bon, c'est que les catholiques laïques doivent toujours donner publiquement le bon exemple et traduire en actes les leçons qu'ils reçoivent de leurs pasteurs. Ce conseil est d'autant meilleur qu'il n'est nullement moderne quant au fond: « Ainsi que votre lumière luise devant les hommes, disait Notre Seigneur, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » (1). Remarquez bien: « afin qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux; » et non pas afin qu'ils disent: « vous êtes un brave homme—a good fellow »—et qu'ils vous laissent jouir paisiblement de vos droits. C'est ainsi que le *modernisme* trouve le moyen de donner même aux conseils évangéliques une forme choquante.

Mais le vague se trouve dans ces mille choses que les laïques peuvent faire et que les prêtres et les évêques ne peuvent pas faire; qu'ils peuvent savoir et que les évêques et les prêtres seuls ne peuvent pas connaître. On aimerait beaucoup à voir indiquer au moins quelles sont ces œuvres si nombreuses dont l'exercice est interdit aux membres du clergé; ces connaissances que, par eux-mêmes, ils ne peuvent pas acquérir? Quelques paroles précises auraient été ici fort utiles.

Sans doute, les laïques doivent avoir une certaine latitude pour agir. Il doit leur être permis, en certains cas, de prendre l'initiative, sans attendre le mot d'ordre des évêques. Mais n'est-il pas quelque peu risqué de poser, en principe général, que les laïques doivent agir indépendamment de toute direction épiscopale; qu'ils doivent se contenter de dire aux évêques: Nous avons fait ceci et cela? Il semble que cette manière de procéder n'est pas conforme aux directions de Léon XIII qui veut certainement que les laïques, dans leur action publique, reçoivent leur orientation de l'épiscopat; qu'ils manœuvrent, sur le champ de bataille, d'après les ordres reçus de leurs supérieurs; qu'ils luttent selon un plan de campagne dressé par l'état-major, pour employer la métaphore de Mgr Ireland.

Quelle singulière armée que celle dont les généraux ne seraient pas consultés sur la stratégie à adopter, sur la tactique à suivre, et qui n'auraient qu'à prendre connaissance, après coup,

(1) S. Matthieu, v. 13.

des faits d'armes de leurs soldats !

Mais ce qui donne un cachet particulier à ce conseil de Mgr Ireland, ce qui le marque plus visiblement du sceau de l'américanisme, c'est l'importance exagérée que l'archevêque de Saint-Paul attache, comme font tous les tenants de son école, à l'action extérieure des catholiques.

Sans doute, cette action extérieure est nécessaire ; il en faut ; il en faut même beaucoup. Mais il faut autre chose pour que cette action extérieure soit efficace. Il faut la prière. Et la prière, chez les laïques du moins, Mgr Ireland, nous ne disons pas qu'il n'en veut pas, — ce serait sans doute exagérer à notre tour — mais il ne l'encourage certainement pas. Il semble craindre que la prière, même la prière fervente et bien faite, ne nuise à l'action extérieure, sur laquelle il compte exclusivement.

C'est là, si l'on veut creuser les choses, la quintessence de l'erreur américaine : une confiance sans bornes, illimitée, partant excessive, dans la seule action extérieure, c'est-à-dire dans les moyens purement humains, dans les forces de l'homme ; et une indifférence à l'égard des moyens surnaturels qui touche au mépris.

Ce manque d'insistance sur l'importance primordiale de la prière, sur sa nécessité absolue et impérieuse est d'autant plus remarquable dans ce discours de Mgr Ireland devant un auditoire anglais, que le chef de l'Église d'Angleterre, le cardinal Vaughan, profite de toutes les occasions pour demander "des prières, des prières et encore des prières". Dans sa belle lettre au cardinal Perraud, que nous reproduisons en première page, Son Eminence de Westminster déclare en toutes lettres que la conversion de l'Angleterre ne s'obtiendra "que par la prière."

Le discours de Mgr Ireland et la lettre du cardinal Vaughan font toucher du doigt la différence qui existe entre le vrai catholicisme et le catholicisme américain.

" AURI SACRA FAMES "

La maudite soif de l'or pourrait bien nous entraîner dans une guerre avec les Etats-Unis ! C'est là l'impression qui résulte, de prime abord, de la lecture des débats qui ont eu lieu, à Ottawa, samedi dernier, au sujet de la délimitation de la frontière entre le Canada et l'Alaska.

Sir Charles Tupper et sir Wilfrid Laurier ont tous deux prononcé des discours tellement énergiques qu'il s'en dégage une odeur de poudre assez accentuée. Le mot *guerre* a même été prononcé par le premier ministre ; et la conclusion qui découle du discours du chef de l'opposition, c'est qu'il faut insister sur nos droits quoi qu'il arrive.

Des discours comme ceux qui ont été débités samedi, à Ottawa, voudraient dire, s'ils avaient été prononcés devant un parlement européen, que l'ordre de mobiliser était à la veille d'être donné.

Sir Charles a ouvert le feu en félicitant le gouvernement canadien de l'attitude énergique qu'il a prise sur cette question, et en déplorant la mol-

lesse du gouvernement anglais qui semble disposé à faiblir devant les prétentions exorbitantes du gouvernement de Washington. Il a été extrêmement sévère dans ses observations sur le compte de ce dernier qui prend une position tout à fait arbitraire et irrationnelle.

Il s'agit d'interpréter les termes assez vagues du traité de 1825 survenu entre la Grande Bretagne et la Russie, délimitant les possessions russes et les possessions britanniques, dans le Nord-Amérique.

Les Etats-Unis, on le sait, ont acquis les droits de la Russie, et ils donnent au traité de 1825 une interprétation que le gouvernement anglais et le gouvernement canadien n'admettent pas ; et ils tiennent d'autant plus à leur interprétation qu'elle leur donne actuellement la clé de la région aurifère de l'Youkon.

Il aurait été peut-être possible d'en venir à une entente avant la découverte des gisements d'or dans la vallée de l'Youkon. Mais les gouvernements anglais et canadien semblent avoir négligé d'insister sur un règlement à cette époque. Aujourd'hui, l'Oncle Sam ne veut pas renoncer à une seule de ses prétentions. Il ne veut même pas soumettre la question à un tribunal d'arbitres, si ce n'est dans des conditions qui lui assurent d'avance gain de cause. Cela n'est pas raisonnable.

On peut être certain, cependant, que le gouvernement anglais finira par céder et que les prétentions de l'Oncle Sam prévaudront.

Il n'y aura pas de guerre, mais une reculade de plus de la part de l'Angleterre ; et l'Angleterre reculant, le Canada sera bien obligé de reculer aussi. Sir Charles et sir Wilfrid auront beau grossir la voix, ils n'obtiendront pas d'autre résultat.

L'Angleterre se battra peut-être contre les Boers pour la possession des mines d'or du Transvaal ; mais non pas contre les Etats-Unis pour les *claims* de l'Youkon.

L'impression créée tout d'abord par la lecture des discours de sir Charles et de sir Wilfrid se remplace donc, dans notre esprit, par la conviction que l'Angleterre et le Canada feront tout simplement machine en arrière.

Mais la fameuse conférence anglo-américaine, si chère à M. Pacaud, pourrait bien en recevoir son coup de mort.

SACRE DE Mgr CLOUTIER

Le sacre de Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, a eu lieu, mardi dernier, fête de saint Jacques, dans l'église cathédrale du nouveau prélat, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de laïques marquants. L'évêque consacrant était Mgr Bégin, archevêque de Québec. Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a prononcé le sermon de circonstance. La cérémonie, disent les journaux, a été très imposante.

Le cardinal Vaughan a déclaré dernièrement que depuis la publication de la lettre du Pape au peuple anglais, il y a eu 30,000 conversions en Angleterre, soit, en moyenne, 9000 par année.

Le Frère Flamidien

Une conspiration maçonnique

Nous lisons, avec joie, dans la *Vérité* de Paris, du 12 juillet, que la chambre des mises en accusation — institution qui répond à notre *grand jury* — vient de rendre une ordonnance de non lieu en faveur du Frère Flamidien des Frères des Ecoles chrétiennes, de Lille.

Ce Frère était accusé d'un double crime — d'un crime contre nature suivi de meurtre — sur la personne d'un des élèves de la maison des Frères, à Lille.

Depuis des mois, le juge d'instruction sectaire de Lille, au lieu de chercher les véritables auteurs du crime horrible, s'acharnait contre le Frère Flamidien dont l'innocence était manifeste.

Nous avons reproduit le récit des tortures morales, invraisemblables dans un pays civilisé, auxquelles il a soumis le malheureux Frère pour lui arracher des paroles compromettantes.

Sa première instruction fut annulée par la chambre des mises en accusation pour vice de forme. L'entêté magistrat se mit à l'œuvre derechef, et fit une nouvelle instruction contre le Frère Flamidien.

Cette fois, ses supérieurs déclarent que son instruction ne manque peut-être pas de forme ; mais, ce qui est plus grave pour lui, qu'elle est dénuée de tout fondement.

Après des mois d'un travail acharné le magistrat sectaire n'a pu trouver la moindre charge contre le Frère Flamidien qui a été enfin mis en liberté.

Pour ceux qui ont suivi de près cette affaire scandaleuse, il y a eu manifestement conspiration maçonnique, non seulement pour perdre le Frère Flamidien, mais pour ruiner l'institut des Frères.

Le jeune Faveau a été certainement assassiné en dehors de la maison des Frères et son cadavre a été introduit ensuite dans l'établissement par l'auteur même du crime ou ses complices. On a accusé le Frère Flamidien, plutôt qu'un autre, parce qu'on espérait que son tempérament excessivement nerveux le compromettrait. Le ciel a déjoué le plan infernal de la secte, et le Frère Flamidien sort triomphant de la terrible épreuve.

Nous ne craignons pas d'accuser carrément la franc-maçonnerie d'avoir conspiré contre le Frère Flamidien. D'abord, parce que toutes les feuilles sectaires de France, et certains sectaires à la Chambre, ont profité de l'occasion pour mener une campagne infâme contre les communautés religieuses en général et contre les Frères des Ecoles chrétiennes, en particulier. Tous les sectaires ont proclamé comme certaine, parfaitement établie, prouvée au-delà de tout doute la culpabilité du Frère Flamidien, tandis qu'il n'était qu'un prévenu sur lequel aucune charge sérieuse ne pesait. C'est que les sectaires comptaient sur leurs complices dans la magistrature pour obtenir contre leur victime une condamnation *quand même*.

Nous avons une autre raison d'ac-

cuser la franc-maçonnerie d'avoir conspiré contre le Frère Flamidien en particulier et les Frères des Ecoles chrétiennes en général. La voici.

Il se publie quelque part au Canada une immonde petite revue née sous le souffle empesté du grand Orient de Paris. Elle vomit deux fois par mois les plus horribles blasphèmes contre Dieu et la religion, et se livre aux plus brutales attaques contre les personnes ecclésiastiques. Or cette revue maçonnique avait évidemment reçu le mot d'ordre, comme ses confrères de la presse sectaire de France. Non seulement elle a proclamé la culpabilité certaine du Frère Flamidien, avant que toute sentence juridique ne l'eût attent, mais elle s'est livrée, elle aussi, à une campagne de noires calomnies contre tout l'institut des Frères qu'elle a cherché à couvrir de boue.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir dans cet incident une abominable conspiration des loges. Heureusement, cette fois, la maçonnerie n'a pas triomphé.

En pays civilisé

Nous lisons dans le *Freeman's Journal*, de New York, à la date du 15 juillet :

" Les commissaires des îles, dans leur rapport au président, recommandent l'introduction du divorce dans l'île de Porto Rico. C'est là un singulier conseil en vue de l'état social dépravé qui existe aux Etats-Unis par suite du divorce. Cette dépravation de nos mœurs est mise en évidence par une affirmation qu'a faite dernièrement le juge Sterling B. Stoney, de la Cour de droit et d'équité du Kentucky. Il dit : " Dans le Kentucky, prendre une femme en mariage, c'est comme si l'on achetait une vache ; si vous l'aimez, vous la gardez, sinon vous vous en débarrassez ". Il y a quelque temps les journaux signalèrent plusieurs cas de vente et d'achat de femmes dans le New Jersey, le prix payé étant de quelques dollars. Les autorités civiles n'y firent pas la moindre attention. Quel démon luxurieux de l'enfer a mis dans la tête des commissaires de créer un état moral ainsi dépravé parmi les gens de Porto Rico qui ne connaissent pas le divorce et n'ont exprimé aucun désir de le voir introduit chez eux ? "

On n'accusera pas le *Freeman's Journal* d'être hostile aux Etats-Unis. C'est une feuille résolument *américaine* — *américanissime* même. Mais ce journal a pour directeur un prêtre catholique, et l'amour de la vérité lui arrache, malgré son américanisme, des aveux terribles.

C'est un spectacle incroyable que celui du peuple américain entreprenant de *civiliser* des peuples qui sont infiniment plus civilisés que lui.

Les exécutions sommaires de nègres deviennent de plus en plus nombreuses dans les Etats du Sud. Cela dégénère rapidement en guerre d'extermination. On ne se contente pas de pendre les nègres. On tue aussi les *foreigners*. Ces jours derniers, le 20 juillet, dans la Louisiane, cinq Italiens ont été *lynchés* d'un seul coup. Nous avons hâte de voir quelle attitude le gouvernement italien va prendre. Voilà la deuxième fois que des Italiens se font *lyncher* aux Etats-Unis.

Le délégué apostolique AU CANADA

(De l'Univers, 7 juillet.)

Sous le pontificat de Léon XIII, le Canada, cette portion si intéressante de l'Eglise catholique, a reçu deux fois déjà la visite de délégués apostoliques.

Mgr Raphaël Merry del Val, camérier secret participant de Sa Sainteté, y remplissait naguère une mission qui a duré quelques mois.

Précédemment le Rme P. abbé Henri Smœulders, Cistercien belge, y avait été envoyé pour traiter avec les évêques plusieurs questions importantes (1).

Léon XIII, dans sa profonde sagesse, croit le moment venu d'établir au Canada une délégation apostolique permanente, comme celle des Etats-Unis, et il vient de faire choix, pour cette charge délicate, d'un prélat qu'il avait, paraît-il, l'intention d'envoyer à Washington, lorsque Mgr Satolli fut créé cardinal.

Si, en 1896, le Saint-Père choisit, pour succéder au cardinal Satolli, le général des Ermites de Saint-Augustin, Mgr Sébastien Martinelli, archevêque titulaire d'Ephèse, il ne devait pas tarder beaucoup à honorer de sa confiance en lui donnant une semblable mission, Mgr Diomède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera.

Né le 20 septembre 1842 à Pescocostanzo, dans les Abruzzes, Mgr Falconio appartient à l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François, où il est entré en 1860, dans la province réformée de Saint-Bernardin des Abruzzes.

Après avoir fait de brillantes études, sous la direction de savants religieux de la province romaine, il était destiné à la mission de l'Amérique du Nord et partait de Rome pour les Etats-Unis le 8 novembre 1865. Il fut ordonné prêtre aux premiers jours de l'année suivante, par Mgr Timon, évêque de Buffalo.

Au mois de juillet 1866 il est nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain d'Allegany (Etat de New York).

Il devient successivement, en 1867, secrétaire de la province franciscaine d'Amérique de l'Immaculée-Conception et professeur de théologie ; président du séminaire et du collège de Saint-Bonaventure d'Allegany en 1868 ; chargé d'un poste de confiance par Mgr Henri Carfagnini à Newfoundland et le 26 décembre 1871, à Harbor Grace (2).

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter les innombrables témoignages d'estime et d'affection qui lui furent partout prodigués aux Etats-Unis et, en particulier, dans cette dernière résidence.

Dix ans plus tard, ayant dû retourner en Amérique, après un long séjour en Europe, il fut l'objet des plus tou-

(1) Et avant Mgr Smœulders, Mgr Conroy, évêque d'Ardagh, en Irlande, est venu au Canada comme délégué du Saint-Siège.

(Note de la Vérité, de Québec.)

(2) Nos cousins de France se laissent envahir par l'anglais plus facilement que nous. Au Canada, nous écrivons : Terre-Neuve et Havre de Grâce.

(Note de la Vérité, de Québec.)

chantes démonstrations de sympathie de la part de ses anciens subordonnés, qui n'avaient jamais pu se consoler de son départ et débordaient d'enthousiasme à son retour au milieu d'eux.

De 1883 à 1892, le T. R. P. Diomède Falconio exerça son zèle parmi ses frères d'Italie, comme ministre provincial de cette même province de Saint-Bernardin, qui avait abrité sa jeunesse religieuse et que la révolution italienne avait depuis presque entièrement détruite. Il fut chargé de la reconstituer, de rouvrir le noviciat, de fonder la maison d'études et de restaurer la plupart des anciens couvents. L'archevêque d'Aquila ayant vu de près l'activité du provincial et appréciant ses hautes qualités, voulut lui donner une marque d'estime en le nommant examinateur synodal de son archidiocèse et faire ainsi profiter son clergé des lumières du P. Falconio.

En 1888, il venait d'être réélu supérieur de sa province, lorsque, au mois d'octobre, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur général des Frères Mineurs des provinces réformées d'Italie près le Saint-Siège.

Plus d'une fois il fut chargé par les RRmes PP. Bernardin de Portogruaro et Louis de Parme, ministres généraux de l'Ordre, de missions délicates et difficiles dans diverses provinces. C'est ainsi, qu'avec le titre de commissaire et de visiteur, il parcourut treize provinces, rétablissant les couvents et répandant la vie franciscaine partout avec succès, mais surtout dans l'Italie méridionale.

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, au moment où eut lieu le consistoire (11 juillet 1892) dans lequel Léon XIII le préconisa évêque de Lacedonia.

Il fit son entrée solennelle à Lacedonia le 2 février 1893 et se mit aussitôt à l'œuvre si bien qu'il a renouvelé ce diocèse. Son affabilité unie à une grande fermeté de caractère lui a permis de se concilier la déférence à l'autorité civile en même temps qu'il devenait très populaire, cherchant d'ailleurs à se mettre en contact avec les fidèles. Dans l'espace de trois années qu'il est resté à Lacedonia, il a fait deux fois la visite de tout son diocèse. Il a écrit des lettres pastorales fort remarquables, une, entre autres, sur le *Respect que les catholiques doivent à leurs prêtres*, qui mériterait d'être traduite dans notre langue.

Le Souverain Pontife, juste appréciateur du mérite, élevait en 1895 l'évêque de Lacedonia aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza et Matera.

Mgr Falconio s'est acquis dans ces archidiocèses la même réputation qu'à Lacedonia.

Le voilà maintenant prêt à partir pour la Nouvelle-France, ce cher Canada dont il possède les deux langues usuelles à la perfection.

Nous qui avons l'honneur de connaître l'éminent prélat, nous pouvons affirmer qu'il possède toutes les qualités et tous les dons capables de le faire non seulement estimer et apprécier, mais encore chérir du clergé et des fidèles canadiens. Le Saint-Siège aura en lui un noble représentant et le Canada un ami aussi dévoué que sage.

Bien des vœux accompagnent le très distingué et très digne délégué apostolique.

Henri DE SURREL DE SAINT-JULIEN,
missionnaire apostolique.

M. BRUNETIERE ET LA PRESSE

(De l'Univers, 7 juillet.)

On sait que M. Brunetière n'aime ni la presse ni les hommes de la presse : journaux et journalistes, il enveloppe tout dans l'expression du même dédain transcendant, et il ne laisse pas passer une occasion de renouveler et d'aggraver la formule de son jugement.

Personne n'avait oublié la boutade de son discours de réception à l'Académie. Il a tenu à la rappeler dans une allocution aux étudiants catholiques de Paris. Pour lui, le journal ne peut porter, le journaliste ne peut rédiger que des nouvelles. L'un et l'autre sont incapables de s'occuper des idées dont la plus modeste déborderait fatalement du cerveau du journaliste aussi bien que du cadre du journal, et si, par hasard, un homme de doctrine s'était fourvoyé dans ce milieu, il serait condamné à ne donner sa mesure que le jour où il en sortirait.

Voilà un jugement qui paraît dur à ceux-là mêmes qui ne professent pas une bien vive admiration pour la presse. Nous sommes de ceux-là, et nous demandons la permission de n'être pas de l'avis de l'illustre critique qui nous paraît trancher la question, s'il veut bien nous permettre de le lui dire, plutôt sur des impressions que d'après des idées et des principes.

Oui, il est vrai qu'à regarder la presse telle qu'elle est, il semble que l'idée cède le pas au fait, et tend à disparaître sous une avalanche de nouvelles. A en juger par les apparences, on serait tenté de croire que la vie du journal a passé par les mêmes vicissitudes que la vie de l'homme : créé pour donner la chronique quotidienne, il avait grandi jusqu'à la discussion des plus hautes vérités, et voici que, arrivé sans doute à la vieillesse, il retourne, par le reportage, à l'enfance. La presse n'est pas tout entière à ce degré de décadence ; mais elle est en masse sur cette pente. Souvent, en dehors des nouvelles, les articles sérieux ne sont que des comptes rendus, des articles d'affaires, rarement des articles de fond (en dépit du titre), presque jamais des travaux dans lesquels on voie briller les grandes idées revêtues d'une forme personnelle à l'auteur, et appliquées avec justesse aux événements de la vie religieuse, morale ou politique du peuple.

Ils sont rares, les journaux qui ne rentrent point dans cette catégorie, et voilà pourquoi M. Brunetière, qui juge d'après la masse des journaux, a dit, dans "l'excès" de son langage, qu'on ne peut demander au journalisme que des faits et non des idées. N'était-il pas plus juste de reconnaître, puisque l'idée est menacée par le fait, qu'il importe de la protéger contre la marée montante des nouvelles que multiplient à l'envi le reportage, l'interview et le télégraphe ? Cette poussière de fait divers est comme le sable qui,

porté par le vent d'ouest, menace de tout envahir : élevons une digue, plantons une forêt pour protéger les terres sur lesquelles germera et mûrira la moisson des idées.

Mais M. Brunetière prétend que cette place où nous pourrions cultiver l'idée manque absolument dans le journal ; et ainsi, au lieu de tirer ses raisons du fond même du sujet, il se contente de les prendre à la surface. Croyant que tout homme qui a des idées, ne saurait les exposer brièvement, il a jeté les yeux sur la feuille du journal ; il a constaté que, là même où les idées sont encore bien traitées, on ne leur abandonne guère que deux colonnes, et il a conclu qu'un écrivain, qui arrive muni d'une idée, traînant après soi le bagage d'un corps d'armée philosophique, scientifique et critique, ne saurait se mouvoir sur un si petit espace. Pour exposer convenablement son idée, un homme qui a de la philosophie voudra faire un article de la *Revue des Deux Mondes* plus étendu que le catéchisme. A ce compte, le journal est condamné à ne donner jamais l'hospitalité de ses colonnes à la moindre des idées qui soit digne de ce nom ; il devient un simple comptoir ; le journaliste n'est plus qu'un simple commis aux écritures, et la presse entière n'est plus que l'agence universelle du fait divers.

Il y a de cela dans l'état présent du journalisme, mais c'est le malheur du temps, c'est la corruption de la presse dont le devoir est de cultiver les saines idées et de faire rayonner la vérité. Heureusement il n'est pas nécessaire, pour la servir, d'écrire de longs articles ou des volumes ; il est souvent à propos de la présenter sous une forme simple et dans des proportions modestes qui la rendent plus accessible aux intelligences les moins cultivées et même plus frappante aux esprits éclairés.

N'est-il pas évident que si l'on ne pouvait aborder la vérité sans la prendre dans toute son étendue, sans la considérer sous ses aspects divers, sans l'entourer de tout ce qui peut l'éclairer et la fortifier, on ne tarderait pas à la reléguer dans des livres que presque personne ne lit ; et elle n'entrerait plus ni dans les conversations qu'elle doit éclairer, ni même dans la vie qu'elle doit diriger ? Si nous voulons qu'elle pénètre partout, il faut nécessairement arriver à la fragmentation des idées. C'est le mode d'enseignement que l'Eglise pratique depuis son origine, et qu'elle ne paraît pas disposée à modifier à notre époque de philosophie et de critique : des prêches de dix minutes, des leçons de catéchisme d'une page, des paraboles de trente ou quarante lignes, voilà quels sont les articles de journaux qu'elle répand à profusion dans la société des fidèles ; voilà sur quoi elle compte pour servir la vérité et propager les idées. Qui dira le prix de la moindre de ces parcelles de vérité pour la vie intellectuelle et morale du genre humain ! Qui oserait comparer les plus abondantes dissertations des philosophes à la plus courte de ces admirables leçons ! Nous donnerions volontiers toute la collection de la *Revue des Deux Mondes* pour le chapitre du catéchisme sur les fins dernières de l'homme.

Aussi bien faut-il savoir se borner.

La vérité est comme la lumière du soleil qui remplit l'univers et qui tient dans une goutte de rosée. Mettre dans un article de journal telle idée qui remplirait de gros volumes, voilà le mérite du journalisme et le service que peut rendre la presse. Dans une de ses éloquentes conférences, M. Brunetière a traité du besoin de croire—non peut-être sans quelque apparence d'exagération fidéiste — et il n'a certes pas prétendu épuiser dans un seul discours un sujet sur lequel on a écrit et l'on écrira encore de gros ouvrages.

Si donc il a bien pu réduire aux proportions d'un discours ces volumineux écrits, pourquoi un simple journaliste ne ramènerait-il pas le discours lui-même à la brièveté d'un article où l'idée paraîtrait sinon dans toute son étendue, du moins dans tout son éclat et peut-être avec plus de vivacité?

Oui, l'article du journal peut rendre à la vérité le service de la mettre en relief, de la faire briller, éclater aux yeux de tous et la faire pénétrer plus avant dans les esprits. La discussion s'y fait très vive, l'idée, au lieu de rester vague, se ramasse, se concrétise dans une application particulière, s'applique aux faits, éclaire des réalités présentes, et, sans qu'il soit nécessaire de l'entourer de tant d'arguments d'école et de philosophie, elle fait la conquête des âmes.

Nous ne méprisons pas les longues dissertations des philosophes ; mais on peut ou s'en passer totalement ou les condenser dans des formules qui répondent aux exigences de la vérité et aux besoins de l'intelligence. Or la vérité est aux âmes ce que la lumière est à nos yeux. Il est bon que les savants analysent le phénomène de la lumière ; mais je ne compte pas sur leurs découvertes pour jouir de ses bienfaits.

Certes, l'article de journal ne doit supprimer ni le livre ni l'article de revue ; mais M. Brunetière qui veut supprimer l'article de journal pour ne conserver à la défense de la vérité que les travaux de longue haleine du livre, paraît commettre l'erreur d'un général qui supprimerait le fusil pour ne garder que la grosse artillerie. Chacune de ces deux armes a sa raison d'être et son action nécessaire, et il faut ajouter qu'aujourd'hui ce n'est pas l'article de journal, non plus que le fusil, dont le rôle est inférieur, et s'il ne rend pas tous les services que l'on en peut attendre, la faute en est peut-être aux journalistes eux-mêmes. Ce qui m'amène à souhaiter que les hommes de doctrine, les hommes forts, ne laissent pas toujours cette arme aux mains débiles. Ils ont trop de mépris pour l'article de journal. Quelle que puisse être l'infériorité de cette épée de combat, ils peuvent toujours renouveler les exploits de Samson.

Pour nous, le journal est un des meilleurs véhicules de l'idée. Mais il porte l'erreur comme la vérité, les idées malsaines comme les autres. La théorie de M. Brunetière aurait pour résultat de le laisser accaparer par les maîtres de l'erreur ; il nous appartient de le mettre au service de la vérité, et, si nous avons des idées, de les confier à cette puissance incontestable de propagande.

L'abbé F. BELLEVILLE.

La conférence de La Haye

(De l'Univers, 7 juillet.)

Nous ne croyons pas que le nombre des personnes qui pensaient naïvement que la conférence de la Haye pourrait donner des résultats positifs, proportionnés à la majesté de son origine et au bruit qu'elle fait dans le monde, ait jamais été considérable, en tout cas, il est visible que ce nombre décroît sensiblement. Quelque effort que fassent les thuriféraires officieux, les nouvelles inventifs, pour entretenir dans le public l'illusion d'une grandiose mais vaine espérance, chaque jour qui s'écoule fait apparaître plus clairement aux regards des plus crédules le somptueux fiasco vers lequel s'achemine la conférence.

Ce n'est pas seulement la question du désarmement qui aboutit, comme cela était forcé et prévu, au plus négatif des dénouements. C'est aussi, hélas ! la question de l'arbitrage international, problème extrêmement complexe et infiniment délicat, mais qui semblait avoir pourtant quelque chance de sortir des délibérations de cet aréopage de la paix avec au moins un commencement de solution. Sur ce point encore, la conférence menace d'échouer de la façon la plus pitoyable.

La proposition d'un tribunal permanent d'arbitrage international paraît avoir été la pierre d'achoppement et la principale cause de l'échec que tout le monde prévoit. Certaines grandes puissances qui sont en ce moment au pinnacle de la fortune (on voit qu'il ne s'agit point de la France), ne paraissent nullement disposées à subordonner les calculs de leur politique extérieure à l'examen placide et aux lenteurs organiques d'un tribunal international.

Que les utopistes professionnels, en ces matières, veuillent bien y réfléchir ; on ne se prive pas à la légère des avantages d'une mobilisation militaire presque instantanée, de la supériorité numérique accablante d'une marine merveilleusement entraînée, de la chance de surprendre à l'improviste un adversaire routinier, mal sur ses gardes, ou mal outillé, et tout cela pour les beaux yeux de cette vague déesse qu'on appelle l'humanité.

Ces choses-là sont à considérer, et nous pouvons être assurés que l'Allemagne, que l'Angleterre, que les Etats-Unis les considèrent.

Quant à la Russie, si elle se met en frais de philosophisme humanitaire, de projets de désarmement et de sensibilité économique pour les pauvres peuples accablés d'impôts, soyons également persuadés qu'elle espère y trouver son compte. Elle a en effet besoin et grand besoin d'une longue période de paix qui ait à la fois le précieux avantage d'immobiliser ses rivaux, et de lui permettre de digérer ses copieuses annexions, de conduire à bonne fin ses gigantesques constructions de chemins de fer, de développer à loisir les entreprises industrielles et financières de tout ordre qui vivifieront son immense empire, en Europe comme en Asie ; et elle a besoin que tout cela se fasse sans que d'autres grands Etats soient tentés, entre temps, de profiter du travail nécessairement pacifique de

la digestion russe pour occuper, çà et là, des positions dont plus tard il serait peut-être fort difficile de les débusquer.

F. LEVÉ.

AU TRANSVAAL

(De la Vérité, de Paris, 6 juillet.)

Pendant qu'à Paris M. Guyot (Yves), zélé pour la politique anglaise comme pour la gloire de Dreyfus, publie les louanges et les remerciements de M. Chamberlain à l'occasion d'un plan de réformes transvaaliennes ; pendant qu'à Londres le *Times* roule les tonnerres de sa grosse artillerie pour signifier une fois de plus au président Krüger que l'Angleterre " ne consentira jamais à la soumission permanente des Anglais dans un pays où l'Angleterre est la plus grande puissance ", phrase qui trahit assez brutalement le vrai but de cette querelle cherchée au Transvaal, on peut constater que, d'après les journaux de Londres eux-mêmes, la crise a perdu de son acuité.

La raison qu'on donne à Londres de cette détente est que le président Krüger est devenu plus raisonnable et que les concessions demandées par sir A. Milner, le représentant de M. Chamberlain, seraient à peu de chose près accordées à Prétoria.

Mais nous croyons que la vraie raison est tout autre. La vraie raison, c'est que M. Chamberlain est contraint à une reculade et qu'il l'opère avec une science consommée. Il n'a pas trouvé dans le pays et chez ses collègues du cabinet l'enthousiasme chauvin qu'il espérait. En outre, de l'Afrique méridionale il est arrivé par le dernier courrier des nouvelles qui donnent à réfléchir aux hommes d'Etat anglais. Les journaux *africanders* ont publié les paroles prononcées par le président Steyn, au Parlement d'Orange, sur la conférence de Bloemfontein. Et ces paroles ont fait trainée de poudre au milieu des populations du sud-africain. Les voici dans leur vigoureuse et concise précision :

" Les propositions de sir Milner équivalaient à l'introduction brusque, dans la cité transvaalienne, de quarante mille uitlanders, dont le vote eût été de force à chasser de chez elle la population boër.

" Le président Krüger a fait des offres qui dépassaient tout ce que j'avais pu attendre, et il était impossible d'aller plus loin sans porter une atteinte définitive à l'indépendance de la République sud-africaine. J'ai fait les plus grands efforts pour les faire accepter par sir Milner, mais en vain.

" Nous regrettons tous, a ajouté M. Steyn, l'attitude de parti pris observée par le haut commissaire, et nous condamnons la politique indigne d'un homme d'Etat, du secrétaire des colonies, faite de menaces, de violences et toute tendue à dénouer la situation par une guerre, ce qui serait une absurdité, une iniquité et un crime."

Il est impossible de résumer plus brièvement et plus heureusement le but et la portée de l'intrigue politique que M. Chamberlain avait montée au Transvaal. On dira peut-être que ce discours de M. Steyn, dont nous prenons la traduction dans le *Gaulois*, n'apprend rien aux Anglais sur l'hos-

tilité des Boërs de l'Etat libre d'Orange. Sans doute. Mais M. Chamberlain ne s'attendait pas à l'émotion que cette déclaration de M. Steyn a soulevé dans toute l'Afrique méridionale. Et cela est si vrai qu'on a chargé M. Schreiner, le ministre *africander* du Cap, de continuer aux lieux et place de sir A. Milner, des négociations amiables à Bloemfontein avec les Boërs. C'est probablement ce détail qui aura motivé le bruit qu'on a fait dernièrement courir à Londres, de la démission de sir A. Milner.

Lord Salisbury est maintenant prévenu qu'une agression contre le Transvaal deviendrait, dans le sud-africain, le signal d'une guerre de races, qui serait dangereuse pour la puissance britannique. Et c'est l'explication de la détente actuelle.

L. N. G.

" S'AGISSANT DE..... "

La *Vérité*, de Paris, publie, à la date du 28 juin, l'article suivant qui montre que ce n'est pas seulement au Canada qu'on pêche contre la grammaire française :

On a remarqué dès hier que la déclaration ministérielle était rédigée par des cacographes.

A ce point de vue, le début du troisième paragraphe est surtout à noter. On y lit :

" S'agissant de maintenir intact le patrimoine commun, nous avons pensé, etc."

Dans quelle syntaxe M. Waldeck-Rousseau a-t-il découvert cette bizarre construction de phrase ?

Or, il en est tellement épris, qu'il s'en est servi d'autres fois encore dans la séance d'hier. Voici ce que nous lisons, page 1678 du *Journal Officiel*, première colonne :

" M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Oui, il est parfaitement vrai que, sur un très grand nombre de points de politique, sur un très grand nombre de questions économiques, chacun de nous a des vues divergentes.

" Mais je déclare que chacun d'eux déclarerait aussi, comme je le déclare, que, s'agissant d'un intérêt supérieur à toutes nos querelles, s'agissant de la défense de la République..."

Et plus loin, 3e colonne :

" M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — J'ai cru que, s'agissant de rappeler ces règles indispensables, les mesures pourraient être d'autant plus modérées qu'elles viendraient d'une autorité plus haute."

" S'agissant de ", voilà donc décidément la formule chère à M. Waldeck-Rousseau.

Qu'on se le dise, jusqu'à ce que " s'agissant de sauver la France ", on expulse les tristes avocats et politiciens qui, pour travailler à la détruire, font des discours en si mauvais style ?

A. R.

Toto à son père :

— Papa, pourquoi le président de la Chambre met-il son chapeau quand on fait du bruit ?

— C'est pour indiquer qu'il en a pardessus la tête.

MM. Nantel et Boileau

Toujours suave ce bon M. Nantel. Nous lisons dans le *Monde canadien*, à la date du 20 juillet :

“ Nous n'avons pas le plaisir, le bonheur et la satisfaction, comme disait un de nos bons vieux professeurs, de recevoir la *Vérité*, depuis la disparition de la *Minerve*. M. Tardivel trouvait trop petite la *Semaine* et il trouve trop infime le *Monde Canadien* pour échanger sa prose contre la nôtre. Sommes-nous donc à plaindre, un brin !

“ Notre bilieux ami s'occupe de nous pourtant, c'est un charitable ami de Québec qui nous en avertit. Ce dernier veut même rendre à ce crache-vinaigre la politesse que nous lui refusons plus souvent qu'à son tour : il s'occupera de son cas régulièrement, nous dit-il. Nous admirons son courage et plaignons de tout cœur sa patience.

“ A moins de vouloir atteindre certains personnages qui se cachent derrière M. Tardivel nous ne voyons pas le bien qui peut sourdre à s'occuper du rédacteur de la *Vérité*. ”

D'abord, nous avons inscrit, de nouveau, le *Monde canadien* sur la liste de nos échanges, et M. Nantel se plaint à tort. Nous ne pouvons nous passer de la prose de notre doux ami. Cela nous sert de sucre, de miel et de mélasse, au figuré, et littérairement parlant, bien entendu. Donc nous échangeons avec le *Monde canadien*, et nous échangerons toujours avec toutes les gazettes qu'il plaira à M. Nantel de publier. Si nous n'avons pas inscrit la *Semaine* sur la liste de nos échanges, c'est que nous avons le pressentiment que cette publication ne serait pas longtemps le véhicule de la pensée de notre ami. Nous ne nous trompons pas.

Nous admirons toujours la persévérance avec laquelle M. Nantel prétend ignorer M. Tardivel et la *Vérité* et l'exactitude avec laquelle il s'occupe sans cesse et de notre personne et de notre journal.

Dans ce même numéro du *Monde canadien*, où il déclare derechef le directeur de la *Vérité* indigne de la moindre attention, il publie une longue élucubration d'un certain M. F.-X. Boileau où il est beaucoup question de nous. A vrai dire, c'est sous forme de lettre à l'adresse de “ monsieur J.-P. Tardivel, rédacteur de la *Vérité* ”, que M. Boileau nous extermine.

Nous ne connaissons pas ce M. Boileau ; mais on nous dit que c'est un employé du département des travaux publics, ici, à Québec, qui consacre ainsi ses loisirs à écrire des lettres politiques dans le journal de M. Nantel.

Nous lui souhaitons d'échapper au sort qui atteint généralement, sous le régime actuel, les membres du service civil qui se lancent dans les controverses de ce genre, ... à moins que ce ne soit dans un journal libéral et pour le compte du parti libéral.

Mais tout en faisant très sincèrement ce souhait, nous trouvons M. F.-X. Boileau fort imprudent de se jeter dans le tourbillon de la *politique active*.

Il compte, sans doute, sur le peu de popularité dont jouit M. Tardivel auprès des hommes actuellement au pouvoir à Québec ; et il s'imagine que, malgré son titre d'employé public, il peut librement et impunément bûcher le directeur de la *Vérité*.

Qu'il ne se fie pas trop à ce raison-

nement. M. Tardivel n'est sans doute pas en odeur de sainteté auprès du gouvernement provincial ; mais les places disponibles sont rares ; et il doit y avoir plus d'un bon rouge qui prendrait, sans trop se faire prier, la position de M. F.-X. Boileau.

Ecrire dans la gazette de M. Nantel, même contre ce malheureux Tardivel qui n'a pas d'amis, peut être considéré, en hauts lieux, comme une immixtion dans la *politique active*. Alors, gare la perte du rond de cuir ! M. Boileau pourrait se trouver, quelque bon matin, assis par terre.

Enfin, si M. F.-X. Boileau aime à courir le risque de son aventure, nous n'y avons, personnellement, aucune objection. Ses élucubrations ne manquent pas de comique, et sans nous réjouir autant que les écrits de M. Nantel, elles ne laissent pas de nous amuser.

Voici, par exemple, une drôle d'affaire. Tandis que M. Nantel déclare que s'il permet à M. Boileau de nous occire dans les colonnes du *Monde canadien*, c'est uniquement dans l'espoir d'atteindre certains personnages qui se cachent derrière nous, ledit M. Boileau affirme que nous sommes complètement isolé ! Ça vaut la peine de confronter les deux assertions :

M. Nantel dans le *Monde canadien*, du 20 juillet :

“ A moins de vouloir atteindre certains personnages qui se cachent derrière M. Tardivel nous ne voyons pas le bien qui peut sourdre à s'occuper du rédacteur de la *Vérité*. ”

M. Boileau, dans le *Monde canadien*, du 20 juillet :

“ Combien en reste-t-il, des Canayens, pour votre Centre, votre fameux Centre, votre troisième parti indépendant, ce parti exclusivement français, ce parti de la vieille rancune, après lequel vous soupirez depuis si longtemps, à la tête duquel vous marcheriez volontiers à la re-conquête d'une Nouvelle-France rapetissée ? Combien avez-vous racolé de partisans, après vingt ans d'appels réitérés ? Vous seriez bien embarrassé, si l'on vous mettait au défi d'en nommer un seul.

“ L'isolement que votre intolérance a su faire autour de vous devrait suffire à dessiller les yeux d'un plus infirme que vous, etc, etc. ”

N'est-ce pas qu'ils sont délicieux ce suave M. Nantel et ce brave M. Boileau ?

A travers la presse canadienne

Dans le *Courrier du Canada*, du 20 juillet, M. Chapais s'exprime comme suit :

“ Nous avons des remerciements sincères à offrir au *Soleil*. Il a reproduit à peu près *in extenso* notre article sur M. Clarke Wallace et le délégué papal.

“ Pour une fois donc, les lecteurs exclusifs du *Soleil* vont savoir à quoi s'en tenir sur l'opinion de leurs adversaires !

“ Sans doute, l'organe libéral essaie d'envelopper sa reproduction insolite de commentaires *ad hoc*. Mais cela n'y fait rien. Les commentaires ne peuvent fausser l'article. Merci au *Soleil* ! ”

“ Les commentaires ne peuvent

fausser l'article ”. Merci à M. Chapais pour cette déclaration ! Nous invitons M. Masson, de la *Défense*, à la méditer.

* *

Parlant d'une réunion récente du parti conservateur manitobain, M. Nantel s'exprime comme suit, dans le *Monde canadien* :

“ Un programme de politique vigoureuse a été adopté. Hugh-John *means business*. C'est ainsi qu'un chef s'affirme et inspire confiance à ses partisans. ”

Nous pensons bien que Hugh-John *means business* dans ce sens qu'il veut sérieusement évincer M. Greenway et s'installer à sa place. Il poussera avec vigueur, nous n'en doutons pas, la politique du *ôte-toi de là pour que je m'y mette*. Mais nous avons cherché en vain dans le programme du parti tory manitobain, dans les discours de son chef, dans les écrits de l'organe tory, le *Morning Telegram*, la moindre parole rassurante pour la minorité catholique. Si une parole rassurante pour les catholiques a été prononcée par les Tories manitobains, nos confrères conservateurs de la Province de Québec voudraient bien nous l'indiquer.

* *

Deux correspondants discutent, de ce temps-ci, en termes courtois, dans les colonnes de l'*Union*, de Saint-Hyacinthe, les causes de l'émigration des Canadiens-français et l'à propos de travailler à leur rapatriement.

Jean Maska prétend que la cause principale de l'émigration est une cause morale : le manque de patriotisme. “ Le peuple canadien n'a pas l'amour du sol natal, dit-il ; son admiration est pour les Etats-Unis, et l'admiration, c'est le principe de l'amour ”. “ Il faut, ajoute-t-il, des apôtres pour prêcher le patriotisme. ” “ Mais le moyen le plus efficace, c'est l'étude de l'histoire ; voilà la vraie source du patriotisme. Au lieu d'avertir le peuple à la moindre ombre de scandale ministériel, apprenez-lui son passé et par là même son avenir. ”

Il y a sans doute du vrai dans les observations de Jean Maska, bien qu'il généralise peut-être trop.

Nous aimons à penser que l'amour du sol natal, le culte de la province de Québec, existe encore dans bien des cœurs canadiens-français. On fait, il est vrai, des efforts persistants pour substituer à cet amour du Canada-français un patriotisme d'un nouveau genre. On présente à nos gens un idéal nouveau. On les invite à un culte que leurs ancêtres n'ont pas connu : le culte d'une nationalité purement *canadienne* dans laquelle la nationalité *canadienne-française* doit se perdre, avec laquelle elle doit se confondre à tout jamais.

Cette propagande malsaine a-t-elle entamé les masses de notre population ? Nous ne le croyons pas. Mais il faut réagir vigoureusement contre le courant qui nous entraîne vers le *grand tout canadien*, qui nous conduirait ensuite au *grand tout américain*, puis au *grand tout anglo-saxon*. Restons français. Et, pour cela, comme le dit Jean Maska, étudions l'histoire, la belle histoire du Canada français. Mettons

dans le cœur de la jeune génération cette vérité : il n'y a rien de plus beau, en Amérique, que le Canada français.

* *

Jean Maska attribue le manque de patriotisme de notre peuple à la conduite de nos hommes publics. Il dit :

“ Mais comment donner au peuple du patriotisme, comment lui inspirer l'amour du sol que ses aïeux ont fécondé de leurs sueurs et de leur sang ? Tout d'abord, c'est aux hommes d'Etat, à ceux qui représentent la patrie, de mériter l'estime et la confiance des citoyens. C'est un mal chez nous, on n'estime pas ceux qui gouvernent, bien plus on s'en méfie. D'où vient cela ? C'est que les hommes d'Etat entre eux ne se respectent pas assez ; ennemis de partis, ils ne font que s'entredéchirer, se critiquer ; un parti agit d'une façon qui peut être bonne ; mais n'importe, il faut que l'autre parti le blâme ; il pense par là s'attirer la confiance du peuple ; mais cette lutte fratricide n'aboutit qu'à la diminuer. Le peuple dit des deux partis également : “ c'est de la canaille. ”

Ce mal existe, sans doute. Le remède serait de détacher le peuple des luttes stériles des partis qui se disputent simplement la possession du pouvoir, en lui offrant un programme national et une organisation patriotique.

L'estime pour les chefs de partis, pour ceux qui possèdent le pouvoir, n'est pas nécessairement liée au patriotisme. Beaucoup de Français n'ont que du mépris pour ceux qui gouvernent la France, et, cependant, ils aiment passionnément la France elle-même.

* *

L'autre correspondant de l'*Union*, qui signe *Patriote*, est d'avis que seule la misère de beaucoup de nos compatriotes est la grande cause de l'émigration. Et cette misère, il l'explique ainsi :

“ Si la plupart des cultivateurs Canadiens-français végètent sur des terres fertiles, cela est dû au peu de profits qu'ils retirent de l'exploitation de leurs propriétés, et si l'agriculture n'est pas payante, le manque de relations commerciales du Canada avec les pays étrangers en est la cause, et ce manque de relations commerciales est dû à l'apathie de nos gouvernants qui consomment leurs forces en de stériles luttes de partis au lieu de travailler au progrès de l'agriculture et de la colonisation. ”

Comme Jean Maska, *Patriote* fait remonter la cause du mal, en dernière analyse, à l'esprit de parti qui paralyse l'action de nos hommes politiques.

Le remède, nous le répétons, serait dans l'organisation des forces vives du pays en dehors des cadres des partis purement politiques. Beaucoup de nos compatriotes, nous le croyons fermement, sont inféodés aux partis actuels uniquement parce qu'on ne leur offre que du *bleu* et du *rouge*.

Du reste, il ne faut pas exagérer le rôle des gouvernants dans la création de la prospérité nationale. Ils ont, sans doute, beaucoup à faire, et ils pourraient faire plus qu'ils ne font. Mais, enfin, il faut compter principalement sur l'initiative privée pour l'amélioration de notre agriculture et le développement de la colonisation.

* *

Pour ce qui est du rapatriement de nos compatriotes émigrés aux Etats-

Unis, *Jean Maska* ne le croit guère possible, les Canadiens-français établis chez nos voisins "étant tellement américanisés qu'ils ne songent plus à revenir au pays". "Ceux qui reviennent au Canada, dit-il, sont ceux qui ne peuvent plus vivre là-bas à cause du mauvais état de leurs affaires. Ceux qui peuvent demeurer aux Etats avec avantage et qui reviennent sont les exceptions". Il est assez naturel que ceux qui se trouvent bien aux Etats-Unis y restent. Il ne faut pas demander à la nature humaine plus qu'elle ne peut donner.

Jean Maska est d'avis que le rapatriement offrirait des dangers. Il voudrait "n'offrir les moyens de revenir qu'à ceux qui sincèrement en manifesteraient le désir, qui renonceraient aux Etats complètement, pour redevenir ce qu'ils étaient, Canadiens-français". Cela serait sage, sans doute; mais, d'un autre côté, on doit songer qu'en général ceux-là seuls reviennent qui auraient conservé un certain culte de la patrie canadienne-française. Les Canadiens-français profondément américanisés ne reviendront guère, quoi que l'on fasse pour les faire revenir. De sorte que le danger nous paraît plutôt théorique que pratique. Les quelques idées américaines que certains rapatriés pourraient rapporter avec eux disparaîtraient avec le temps.

L'autre correspondant de l'*Union* ne partage pas le pessimisme de *Jean Maska* et se prononce carrément pour le rapatriement.

En somme, discussion intéressante et utile.

Notre dix-neuvième année

Avec le présent numéro, la *Vérité* entre dans sa dix-neuvième année.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs ce que nous avons eu l'honneur de leur dire dans le numéro du 17 juin dernier: il nous faut leur appui moral, se traduisant par un peu de propagande. Nous ne demandons rien de plus. Si tous ceux qui trouvent que la *Vérité* a sa raison d'être, qu'elle rend, dans sa modeste sphère, quelques services à la cause nationale et religieuse, voulaient bien travailler, de temps à autre, et sans se déranger en aucune façon, à faire connaître, à répandre le journal autour d'eux, notre liste d'abonnés augmenterait rapidement, et l'avenir serait assuré.

De plus, nous faisons encore une fois appel aux retardataires. Qu'ils veuillent bien nous faire remise sans délai et prendre la bonne résolution de ne plus récidiver. Que tous se persuadent de cette vérité si souvent mise en oubli: on est aussi strictement tenu de payer le prix de l'abonnement du journal qu'on reçoit que les autres dettes qu'on contracte librement.

Le bill autorisant le gouvernement à conclure des arrangements avec le Grand Tronc pour le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal a été finalement voté par le Sénat, ainsi que le bill contre l'asure.

PETITES NOTES

Parlant du récent incendie de Saint-Roch, la *Presse*, numéro du 19 juillet, l'appelle une *hécatombe*. Elle publie même deux illustrations de cette *hécatombe*. Or *hécatombe* vient de deux mots grecs: *ekaton* — cent — et *bous* — bœuf — et veut dire: un sacrifice de cent bœufs. Par extension, et au figuré, *hécatombe* se dit d'un massacre, d'une grande effusion de sang. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on emploie ce mot pour désigner la destruction d'un certain nombre de maisons.

Le Sénat a rejeté le bill du gouvernement fixant de nouvelles limites à certains collèges électoraux, voté par la Chambre des Communes. 14 sénateurs ont voté pour le bill, et 36 contre. Deux sénateurs conservateurs, les honorables MM. de Boucherville et Poirier, ont voté pour le bill. Nous n'avons pas eu l'occasion d'étudier le bill nous-mêmes, mais le vote de l'honorable M. de Boucherville nous dit assez que le projet de loi ne devait pas être essentiellement injuste et anti-constitutionnel, comme le prétendent certains journaux conservateurs. Il y a là, vraisemblablement, un conflit avec les Communes que le Sénat aurait pu éviter.

On annonce la mort subite du trop célèbre R.-G. Ingersoll, de New York. Ingersoll était l'athée le plus militant des Etats-Unis. Homme politique et avocat, il est surtout connu par ses écrits et ses discours blasphématoires contre la religion chrétienne. Triste vie et triste fin!

D'après certains journaux conservateurs, qui s'en montrent fort scandalisés, sir Richard Cartwright aurait déclaré, l'autre jour, devant la Chambre des Communes, que le "Canada ne doit rien à l'Angleterre, si ce n'est le pardon chrétien pour la mauvaise administration de nos affaires". Il est heureux pour sir Richard qu'il porte un nom anglais! Si un Canadien-français avait formulé ainsi sa pensée, on ne se contenterait pas de se scandaliser de son propos.

La Chambre des Communes, par 77 contre 41, a rejeté, l'autre jour, une proposition de sir Charles Tupper en faveur du "commerce préférentiel" avec l'Angleterre. Il paraît avéré que l'Angleterre n'a jamais offert un traitement de préférence au Canada. C'est le libre-échange qu'elle veut. Même sous les libéraux, le Canada ne semble pas prêt à renoncer entièrement à la protection.

La ville et le district de Montréal ont été éprouvés, dans la nuit de jeudi à vendredi de la semaine dernière, par le plus fort orage électrique que l'on ait signalé au Canada depuis des années. Pendant l'orage, l'église de la Côte Saint-Paul a été frappée par la foudre et réduite en cendres.

On discute beaucoup, dans les journaux politiques, l'augmentation des dépenses sous le gouvernement Laurier.

Il faut l'avouer, notre budget grossit d'une façon formidable. Nous voilà rendus à plus de 51 millions de dépenses. C'est raide. Les journaux libéraux disent que le gouvernement dépense beaucoup parce que nous sommes entrés dans une ère de prospérité. La raison paraît peu satisfaisante. Il est beaucoup plus facile d'augmenter que de réduire un budget. Les mauvaises années viendront et les dépenses resteront au même chiffre. Du reste, les libéraux nous avaient promis une ère d'économie et de retranchement. C'est tout le contraire qu'ils nous donnent à Ottawa. C'est la question financière qui fera sombrer la barque de M. Laurier.

Un correspondant, qui signe *Conservateur rural*, dit de *dures vérités*, dans l'*Écho des Bois-francs*, aux chefs conservateurs de Montréal parce qu'ils ont négligé de pourvoir leur parti d'un bon organe quotidien dans la métropole commerciale de la Province. C'est un bon journal franchement catholique et national, canadien-français et indépendant qu'il faudrait à Montréal. Une feuille hebdomadaire vaudrait mieux que rien.

La cour de circuit de Saint-Hyacinthe, présidée par M. le juge Tellier, vient de donner la première sanction pratique à la nouvelle loi de conciliation entrée en vigueur le premier mai dernier. Un nommé F. Létourneau avait intenté une poursuite à un nommé C. Brodeur pour la somme de \$3 qu'il prétendait lui être due. N'ayant pas au préalable appelé le défendeur devant un conciliateur, le demandeur a été débouté de son action avec dépens.

Le secrétaire de la guerre des Etats-Unis, M. Alger, que l'opinion publique tenait responsable des bévues commises depuis le commencement des hostilités, a été forcé d'offrir sa démission au président MacKinley qui l'a acceptée avec empressement. Alger n'est probablement qu'un bouc émissaire. M. Elihu Root, un avocat de New York, le remplace.

Les dépêches annoncent que le second procès de Dreyfus est définitivement fixé au 11 août prochain. Nous voudrions espérer que le verdict, quel qu'il soit, mettra fin à la malsaine agitation qui bouleverse la France depuis si longtemps, mais cela n'est guère probable. Que Dreyfus soit condamné de nouveau ou acquitté, l'agitation se continuera avec plus d'acrimonie que jamais, pour le grand malheur de la France.

La fièvre jaune, disent les journaux et les dépêches, exercent de grands ravages parmi les soldats américains à Santiago de Cuba. Les hôpitaux sont remplis et il devient nécessaire d'en établir d'autres. L'Oncle Sam va payer cher sa folle et criminelle entreprise.

L'Angleterre est le seul pays au monde qui emploie, dans ses guerres, l'horrible balle connue sous le nom de *dum-dum*. Cette balle, du moment qu'elle rencontre de la résistance, s'ouvre et déchire les chairs d'une manière atroce. L'armée anglaise l'em-

ploie contre les peuples sauvages et demi-civilisés, de l'Asie et de l'Afrique, sans remords. Pour l'Anglo-Saxon les peuples non civilisés n'ont pas de droits. Par une réponse faite à la Chambre des Communes, l'autre jour, en réponse à une interpellation de Michael Davitt, le gouvernement anglais a admis que des balles semblables au modèle *dum-dum* avaient été fournies aux troupes anglaises de l'Afrique du Sud. Elles devaient servir, évidemment, contre les Boers, peuple pour le moins aussi civilisé que le peuple anglais.

A la conférence de la Haye on aurait voulu condamner absolument l'usage de cette affreuse balle *dum-dum*.

Seuls les délégués anglais et américains ont voté contre la proposition. L'Angleterre tient à sa balle abominable; et les délégués américains, en vertu de l'entente anglo-américaine, ont appuyé les féroces prétentions de l'Angleterre. On voit par là de quelle manière une alliance anglo-américaine servirait la cause de la civilisation et de l'humanité!

Le *Temps*, d'Ottawa, numéro du 15, ne veut pas admettre que M. Brisson ait fait le signe de détresse maçonnique, à la tribune de la chambre française, pour rallier les députés maçons autour du cabinet Waldeck-Rousseau, menacé de mort. C'est une blague, dit-il. Qu'en sait notre confrère? Absolument rien, évidemment, puisqu'il n'était pas là. Il est possible que les journaux français qui ont affirmé que M. Brisson a fait des signes maçonniques à la Chambre se soient trompés; mais il est également possible qu'ils aient parfaitement raison. M. Henri Brisson, cela est notoire, est un chef de la maçonnerie, et il est également notoire que les maçons ont des signes secrets et qu'ils s'en servent volontiers.

Le *New World*, de Chicago, dans son numéro du 22 juillet, nous apprend que le général Ludlow, officier de l'armée américaine envoyée à Cuba pour délivrer l'île du joug espagnol..... et pour imposer ensuite aux Cubains le joug de l'Oncle Sam, a écrit à l'archevêque de la Havane de donner ordre au bedeau de la cathédrale de ne plus sonner l'*angelus*, matin, midi et soir. Cela dérange le brave *libérateur*. Mgr Santander, ajoute le *New World*, a parfaitement refusé d'obéir à cet ukase. L'affaire en est là, pour le moment, le général n'ayant pas osé aller plus loin.

La *Patrie*, de Montréal, numéro du 22 juillet, exprime l'avis que le traitement du premier ministre du Canada devrait être, non pas de \$8000, mais de \$15,000 par année. Des journaux toriens se sont exprimés, paraît-il, dans le même sens. Nous ne disons pas que notre confrère a tort; mais nous trouvons plaisante la modification qu'ils subissent les idées de nos amis les libéraux, grâce à la possession du pouvoir. Dans l'opposition, ils ne rêvaient qu'économie et retranchement. Au pouvoir, ils découvrent chaque jour de nouvelles raisons pour augmenter les dépenses. Il n'y a rien de plus comique qu'un parti *démocratique* installé sur les banquettes ministérielles!

La vénérable Louise-Marie de France

Mère Thérèse de Saint-Augustin

(Du *Messager du Cœur de Jésus*, de Toulouse.)

(Suite.)

Toutefois, madame Louise ne négligeait rien pour s'éclairer sur les intentions de Dieu à son égard et sur la volonté de l'Époux de son choix. Son premier confesseur à Versailles avait été un jésuite, le P. de Beauvais ; elle ne cessa de suivre la direction des religieux de la Compagnie que lorsqu'à sa grande douleur la persécution les exila de la cour. Un moment elle délibéra d'entrer à la Visitation, ordre si cher à la reine sa mère, à cause de la dévotion au Sacré-Cœur dont le culte se répandait de plus en plus : mais elle n'avait pas tardé d'en revenir à ce Carmel béni dont rien désormais ne la distraira, où elle doit mettre un jour en honneur cette dévotion même de famille qui déjà lui inspire de bien touchantes pages. Elle écrivait alors dans ses notes intimes :

“ C'est dans le Cœur adorable de Jésus que nous puiserons la grâce.

“ Nous l'avons percé, ce Cœur divin, mais nous devons le regarder avec autant de confiance que de douleur. A travers cette plaie que nos cruelles mains lui ont faite, pénétrons jusque dans les replis les plus cachés. Ah ! ce n'est pas de vengeance et de colère que nous le verrons palpiter, c'est de tendresse pour nous, c'est de compassion pour nos faiblesses, c'est de désir pour notre salut, c'est de bonté, c'est d'indulgence, c'est de miséricorde...”

“ Honneurs, distinctions, rang supérieur, auguste naissance, prééminences, prérogatives glorieuses, tout m'échappera à ce dernier moment (de la mort). Jésus crucifié seul me restera, et dans ses plaies sacrées je retrouverai toute mon unique richesse. Je les verrai avec confiance, mille fois j'y appliquerai mes lèvres et mon cœur ; je m'y retirerai, je m'y défendrai contre tous les traits de sa justice et j'y lirai tout ce que j'aurai à espérer de sa miséricorde...”

Ces pensées graves hantaient d'autant plus l'âme de Louise de France que les coups précipités de la mort, en creusant autour d'elle un vide douloureux, semblaient la presser d'achever l'œuvre que le spectacle d'un grand sacrifice avait depuis longtemps préparée. Le dauphin, son frère, avait été emporté par une maladie de poitrine, suivi de près dans la tombe par la dauphine Marie-Josèphe, dont les trois fils se succédèrent sur le trône à travers dix révolutions. Le 24 juin 1768 Marie Leckzinska succombait à son tour, en bénissant ses filles agenouillées qui recueillaient dans les larmes ses dernières paroles et son dernier soupir.

IV

Après avoir payé à la meilleure des mères le légitime tribut de sa douleur, madame Louise n'hésita plus. Un seul obstacle l'arrêtait encore dans le

monde : elle mit tout en œuvre pour arriver à le rompre.

Le 30 janvier 1770, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, confidant déjà ancien de ses perplexités et de ses désirs, fut chargé par elle d'en parler au roi et d'obtenir un consentement indispensable pour son entrée en religion. Louis XV, consterné à cette nouvelle dans son amour de père, demanda quinze jours pour donner sa réponse.

Quinze jours ! c'est bien long, quand on attend. Louise de France passa les deux semaines d'épreuve dans les exercices de la pénitence et de la prière. Le 16 février une lettre du roi lui apportait l'autorisation demandée, et le 11 avril, tous préparatifs achevés en secret, elle voyait se refermer sur elle la grande porte du Carmel de Saint-Denis.

En entrant dans cet asile de la paix pour consacrer à Dieu sa vie, madame Louise entendait bien se donner tout entière. Dieu permit qu'elle eût le bonheur d'y rencontrer, dès le début, une de ces âmes d'élite comme il en ménage aux saints : nous venons de nommer l'angélique Julienne de Mac-Mahon. Désignée, le jour même, pour exercer l'office d'ange à l'égard de la princesse, sœur Julie justifiait ce choix de confiance par les avantages qu'ajoute aux antécédents d'une éducation distinguée le mérite acquis des vertus supérieures. Un mot qu'elle prononça lors de son premier entretien avec l'auguste postulante, nous donne la mesure de cette droite et loyale franchise, tout d'une pièce, qui était déjà pour elle un héritage de famille avant qu'elle s'en fit une habitude de vertu. — “ Madame, dit-elle, vous entendez bien qu'on aura ici pour vous tous les ménagements possibles et qu'à chaque pas on vous en offrira de nouveaux ; vous pouvez sans doute les accepter et nous édifier encore beaucoup par comparaison à ce que vous étiez dans le monde ; mais si vous m'en croyez, vous ne serez pas carmélite à demi.”

Carmélite à demi ! Cette parole retentira longtemps à l'oreille de la princesse. Elle fut alors comme un trait de lumière qui fit jaillir de son cœur ce cri spontané : “ Eh bien ! avec l'aide de Dieu, je veux être et je serai *carmélite tout à fait*.” On verra comment elle tint parole.

Cependant l'entrée de madame Louise avait fait plus que défrayer les entretiens de la cour. Elle ne pouvait manquer de donner lieu à des interprétations où la fantaisie, parfois même une certaine malveillance, eut sa bonne part. Le vrai est que la fille de Louis XV s'était enfermée au Carmel, comme toutes les âmes que Dieu appelle à la vie religieuse, pour prier, se dévouer, réparer et souffrir. A ceux qui s'informeront plus tard pourquoi, dans les pieux excès de sa vie pénitente, elle travaille à se rendre homicide d'elle-même : “ Il faut bien, répondra-t-elle, que je rachète le temps perdu, que je paie mes dettes au bon Dieu, et que j'expie le plaisir que je prenais autrefois à porter les cilices du diable.”

Et pourtant nous n'aurions encore, dans cette réponse, qu'une partie de la vérité. Pour la connaître tout entière, pour apprécier par conséquent le

principal mobile de la vocation de madame Louise, il faut rappeler que le pape Clément XIV l'avait caractérisée d'un seul mot, lorsqu'il la félicita de son “ généreux dévouement.” Victime d'expiation dans une famille où Dieu s'en réservait de plus illustres encore et de non moins innocentes, l'héroïque princesse avait en effet jugé digne d'une fille de France de s'imoler à son Dieu pour son roi.

On sait que le secret de ce dévouement mytérieux échappa un jour aux angoisses de sa piété filiale. Un de ses supérieurs lui ayant adressé quelques reproches sur la rigueur de ses macérations corporelles, l'humble religieuse se jeta à ses pieds et lui dit :

“ J'obéirai, mon Père, à tout ce que vous me prescrirez ; mais songez, je vous prie, que le roi se meurt ; songez que je suis venue ici pour son salut comme pour le mien, et dites-moi si je puis en faire trop pour une âme qui m'est si chère ! ”

V

Ce fut le 10 septembre de la même année que la fille de Louis XV revêtit l'humble habit du Carmel. Le pape Clément XIV avait voulu être représenté, dans la cérémonie solennelle, par son nonce à la cour de Versailles, Mgr Giraud, archevêque de Damas, qu'entouraient vingt-deux évêques de l'assemblée du clergé de France et un grand nombre d'ecclésiastiques de tout ordre et de tout rang.

Quand la nouvelle dauphine, Marie-Antoinette, franchit avec sa suite la modeste porte du cloître, on vit s'avancer à sa rencontre, jusqu'au milieu de la cour, madame Louise, escortée de sa maison et resplendissante d'une merveilleuse parure. L'émotion fut vive pendant que l'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière, s'efforça de traduire par la parole les leçons de cette grande journée. L'émotion redoubla quand la religieuse princesse jetant derrière elle un indicible regard d'adieu, se prosterna pour adorer l'Époux crucifié qu'elle s'était choisi. Mais quand elle revint, après avoir laissé tomber sa rivière de diamants, après avoir dépouillé sa robe de cour à fond de larmes d'argent mouchetée d'un parsemé de fleurs d'or ; quand elle s'avança, couverte de la pauvre bure des carmélites, pour recevoir, à la grille, des mains de Marie-Antoinette, la ceinture, le scapulaire, le manteau et le voile religieux, les sanglots mal contenus éclatèrent de toute part : de nobles étrangers, des hommes de cour, de vieux soldats se détournèrent pour cacher leur trouble et dévorer leurs larmes. La jeune dauphine, en particulier, ne put déposer sur les épaules de la royale novice le manteau qu'avait porté sainte Thérèse, sans arroser ce précieux vêtement de ses pleurs.

Hélas ! elle en devait verser un jour de plus amers... Seule, Louise de France considérait, l'âme sereine et l'œil tranquille, ces préludes d'un sacrifice généreux et doux ; et si Dieu eût éclairé d'une soudaine échappée de lumière les secrets de l'avenir, elle aurait pu murmurer tout bas, à l'oreille des heureux d'alors, cette divine parole : “ Ne pleurez pas sur moi ! ”

Un an après, le 12 septembre 1771,

la princesse signait de sa main l'acte suivant sur le registre du monastère.

Je, sœur Louise-Marie-Thérèse de Saint-Augustin, fais ma profession, et promets obéissance, chasteté et pauvreté à Dieu Notre-Seigneur, à la bienheureuse Vierge Marie et aux Révérends Pères supérieurs, selon la règle primitive de l'Ordre dit du Mont-Carmel qui est sans mitigation, ET CE JUSQU'À LA MORT.

C'est nous qui solignons ces derniers mots : la généreuse carmélite aimait tant à les répéter, en mainte rencontre, pour s'encourager elle-même et donner cœur aux autres ! Nous citerons un exemple.

Parmi les jeunes novices qui animaient alors les solitudes de Saint-Denis, il en était une que sœur Thérèse de Saint-Augustin avait de bonne heure entourée d'un dévouement tout maternel. On la nommait dans le monde Sophie-Elisabeth de Beaujeu. La fortune de sa famille ne se trouvant pas en rapport avec sa condition, la princesse avait payé sa dot, et c'est par reconnaissance pour l'auguste protectrice qu'elle portait en religion le nom de *Louise-Marie*. Un jour que cette postulante de seize ans, qui n'avait pas encore appris par expérience combien le joug du Seigneur est doux, semblait épuiser ses forces à balayer le chœur du monastère, elle fut prise tout à coup d'un tel accès de découragement, qu'elle se retira dans un ermitage de l'enclos, pour donner un libre cours à ses larmes et méditer même son retour chez ses parents.

Or, il arriva que madame Louise y entra par hasard pour réciter quelques prières. A la vue de son *ange*, Louise-Marie de s'écrier : “ Quoi ! toujours balayer des couloirs, toujours frotter des meubles ! Eh ! j'en suis en nage et n'y puis plus tenir. — Oui, ma chère sœur, lui répliqua la princesse avec bonté, oui toujours balayer, toujours frotter, toujours se gêner, toujours se vraincre ; nous y tiendrons, vous et moi, et nous aurons le bonheur d'ajouter *Et ce jusqu'à la mort !* ”

Après l'avoir calmée comme par enchantement, la religieuse princesse prit à cœur de ne plus la perdre de vue durant les mois d'épreuve. Elle la suivit ainsi, pas à pas, avec tous les égards d'une affectueuse charité jusqu'à ce que, chargée elle-même de la direction du noviciat, elle put disposer sa chère protégée à la cérémonie des vœux solennels. Louise-Marie ne se démentit plus.

(A suivre.)

LES ANGLAIS A PARIS

D'après la *Pall Mall Gazette* l'Exposition de 1900 attirera plus d'Anglais à Paris que la capitale française n'en vit jamais.

Dès maintenant, la Compagnie Cooke a inscrit sur ses listes plus de 10,000 noms pour un séjour de trois jours pleins à Paris, au prix de 52 fr. 50.

La compagnie Cook a installé des bureaux d'inscription dans toute l'Angleterre. Des employés et des ouvriers eux-mêmes se font inscrire et paient par acomptes hebdomadaires ou bimensuels. Il y en a même qui demandent que la compagnie veuille bien recevoir des acomptes d'un shilling et de six pence.